

## Commentaires sur l'avant-projet du PUD

L'ACMSH juge important de soulever en complément au mémoire déposé, certains principes et questions qui concernent l'ensemble du PUD. Plus précisément, des éléments que nous souhaitons soulever lors des audiences publiques du 13 septembre prochain.

Les éléments sont présentés dans le respect de la table des matières de l'avant-projet.

### **Introduction : Vers un plan d'urbanisme durable (p.2)**

La notion de développement durable, élément central de la planification et de l'aménagement du territoire est représentée à la figure 2 du document et dans la description associée. Il y manque l'aspect « GOUVERNANCE ». En effet, sans une **bonne gouvernance** (qui fait appel à la transparence, au consensus, au leadership authentique, à la participation citoyenne et à l'engagement des parties prenantes, tout en étant basée sur des données scientifiques), le développement durable risque de n'être que des mots ... ()

### **Lecture du territoire (p.4)**

Considérant l'importance de la qualité de vie et du caractère champêtre à préserver, **quel est le niveau de croissance de la ville souhaité par la population ?** Voulons-nous vraiment devenir une ville de tout près de 25 000 habitants ? Toute la démarche de consultation repose sur la gestion de la croissance. Voulons-nous être une ville anonyme ou demeurer un village dynamique axé sur une vision écoresponsable ?

### **Retour sur la démarche de consultations publiques (p.9)**

Il nous apparaît logique de relier les **résultats de la consultation sur les grands investissements avec l'avant-projet de PUD** afin de considérer de nouvelles acquisitions de terrains dans les objectifs du PUD (orientation 1).

### **Contexte identitaire et éléments structurants (p.15)**

Il faut que les **éléments identitaires soient intégrés dans la réglementation** qui découlera du PUD. Comment cette intégration sera articulée ? Comment en assurer une pleine application ?

### **Vision stratégique d'aménagement et de développement (p.32)**

Développer par l'intérieur, modifier, renouveler au lieu d'augmenter le territoire urbain serait une approche à privilégier. Appliquer la durabilité sur ce qui est déjà développé et se rappeler que la densification a bien meilleur goût près des grands axes routiers (116, 20, Grande-Allée)

### **Grandes orientations d'aménagement (p.34)**

*Milieus naturels :*

- Poursuivre la protection des milieux naturels. Quel est le niveau de fréquentation de la montagne acceptable dans un contexte de conservation ?
- Diminuer les îlots de chaleur
- Donner accès à la rivière dans le respect des berges.
- Le boisé urbain face au manoir Campbell serait aussi à conserver intact. C'est un îlot de fraîcheur, un écran visuel et un amortisseur du bruit pour les résidents de la Place du Manoir. Le rapport de circulation semble identifier une problématique à cet endroit (mauvaise visibilité).

#### *Agriculture*

- Favoriser sur l'ensemble du territoire l'agriculture urbaine, des jardins communautaires et l'agrotourisme ;
- Mettre en opération un marché public

#### *Patrimoine et paysages*

- Objectif 3.4. Mettre en valeur les entrées de ville  
Il est bien dommage qu'on ait construit un édifice au niveau du pont de la 116 avant la mise au net du nouveau PUD ! C'est un exemple inquiétant d'autorisation accordée avant l'heure. À quoi bon produire un PUD vertueux et consensuel si, dans les faits, il ne peut être appliqué, puisqu'il arrive trop tard ? Ce précédent justifierait qu'on réclame un moratoire sur tout nouveau projet, tant que le PUD n'est pas terminé... et approuvé par l'ensemble de la population. Un bel exemple de l'importance des éléments identitaires qui doivent suivre dans l'application. La proposition du carrefour giratoire a des attributs esthétiques et techniques mais n'est pas un élément identitaire.

#### *Commerces et services*

- Défi de taille : des services de proximité et un centre ville fort.

#### *Transport et circulation*

- Quel est le niveau de circulation automobile acceptable à MSH ? Veut-on se comparer à une norme nord américaine ? Chaque analyse mérite un jugement adapté à la situation, au contexte.
- La problématique de dangerosité sur la rue Ste-Anne devrait nous préoccuper au plus haut point. L'étude de circulation semble silencieuse sur ce sujet. Pourquoi ?
- Compléter le réseau cyclable. Privilégier le vélo utilitaire et le cyclotourisme.

#### *Milieu de vie*

- Consolider le centre ville, un centre ville à notre image, un développement à l'échelle de la ville. Une place publique qui repose sur la simplicité et qui valorise l'aspect champêtre
- Mettre en valeur le caractère et l'âme du Vieux village en créant une signature propre au Vieux Village dans le design et dans l'aménagement.
- Renforcer la connectivité du Vieux Village avec les pôles civiques et commerciales.
- Promenade le long de la rivière : Simplicité oblige !